

L'année 1978 marque le retour à une croissance modérée des effectifs. Mais celle-ci n'a pu empêcher une forte progression du nombre des demandeurs d'emploi (+ 210 000 du début à la fin de l'année) due pour partie aux effets différés du premier Pacte pour l'Emploi et notamment au retour sur le marché du travail d'un important contingent de jeunes mis en stage à la fin de l'année précédente. L'effet limité du deuxième pacte, la faiblesse de l'offre d'emploi et la poursuite d'une croissance soutenue de la productivité industrielle sont les traits marquants des derniers mois.

La tendance de l'emploi salarié s'est légèrement améliorée au cours de l'année dernière (1). Les effectifs du secteur tertiaire marchand continuent de croître à un rythme soutenu, proche de la tendance de longue période, résultant notamment d'une forte progression dans les commerces. La baisse des effectifs du bâtiment-travaux publics, très rapide jusqu'au printemps 1978, s'est momentanément interrompue en liaison avec le regain d'activité du secteur. Enfin la réduction s'est ralentie dans l'industrie à partir du printemps, grâce notamment à la progression des effectifs enregis-

Evolution récente des effectifs salariés - en milliers -
(Effectifs en fin de trimestre et évolutions trimestrielles en %)

	1976	1977			1978												
		31.12	31.3	30.6	30.9	31.12	31.3	30.6	30.9	31.12							
Industries agricoles et alimentaires	507,1	510,7	512,3	512,8	512,0	511,6	512,0	518,0	516,7	0,7	0,3	0,1	- 0,2	- 0,1	0,1	+ 1,2	- 0,3
Energie	297,6	297,3	295,6	295,2	293,5	293,1	293,0	292,9	292,4	- 0,1	- 0,6	- 0,1	- 0,6	- 0,1	- 0	0	- 0,2
Industries d'équipement	1916,1	1911,2	1904,0	1899,6	1887,8	1884,1	1884,8	1885,3	1881,1	- 0,3	- 0,4	- 0,4	- 0,6	- 0,2	0	0	- 0,2
Industries Intermédiaires	1633,8	1628,0	1617,9	1606,1	1592,1	1574,4	1566,3	1559,1	1551,1	- 0,4	- 0,6	- 0,7	- 0,9	- 1,1	- 0,5	- 0,5	- 0,5
Industries de Consommation	1443,0	1437,9	1428,2	1418,1	1408,4	1396,9	1392,7	1390,7	1382,8	- 0,3	- 0,7	- 0,7	- 0,7	- 0,8	- 0,3	- 0,1	- 0,6
Industries hors BTP .	5797,6	5785,1	5758,0	5731,8	5693,8	5660,1	5648,8	5646,0	5624,1	- 0,2	- 0,5	- 0,5	- 0,7	- 0,6	- 0,2	0	- 0,4
B T P	1594,5	1588,6	1574,5	1569,3	1569,1	1531,2	1521,7	1523,3	1528,3	- 0,4	- 0,9	- 0,3	0	- 2,4	- 0,6	0,1	0,3
Industries y compris B T P	7392,1	7373,7	7332,5	7301,1	7262,9	7191,3	7170,5	7169,3	7152,4	- 0,2	- 0,6	- 0,4	- 0,5	- 1,0	- 0,3	0,0	- 0,2
Secteur tertiaire marchand	6359,0	6419,7	6457,1	6501,0	6527,5	6575,0	6629,0	6686,4	6709,2	1,0	0,6	0,7	0,4	0,7	0,8	0,9	0,3
Toutes activités (hors agriculture et secteur non marchand)	13751,1	13793,4	13789,6	13802,1	13790,4	13766,3	13799,5	13855,7	13861,6	0,3	0	0,1	- 0,1	- 0,2	+ 0,2	+ 0,4	0

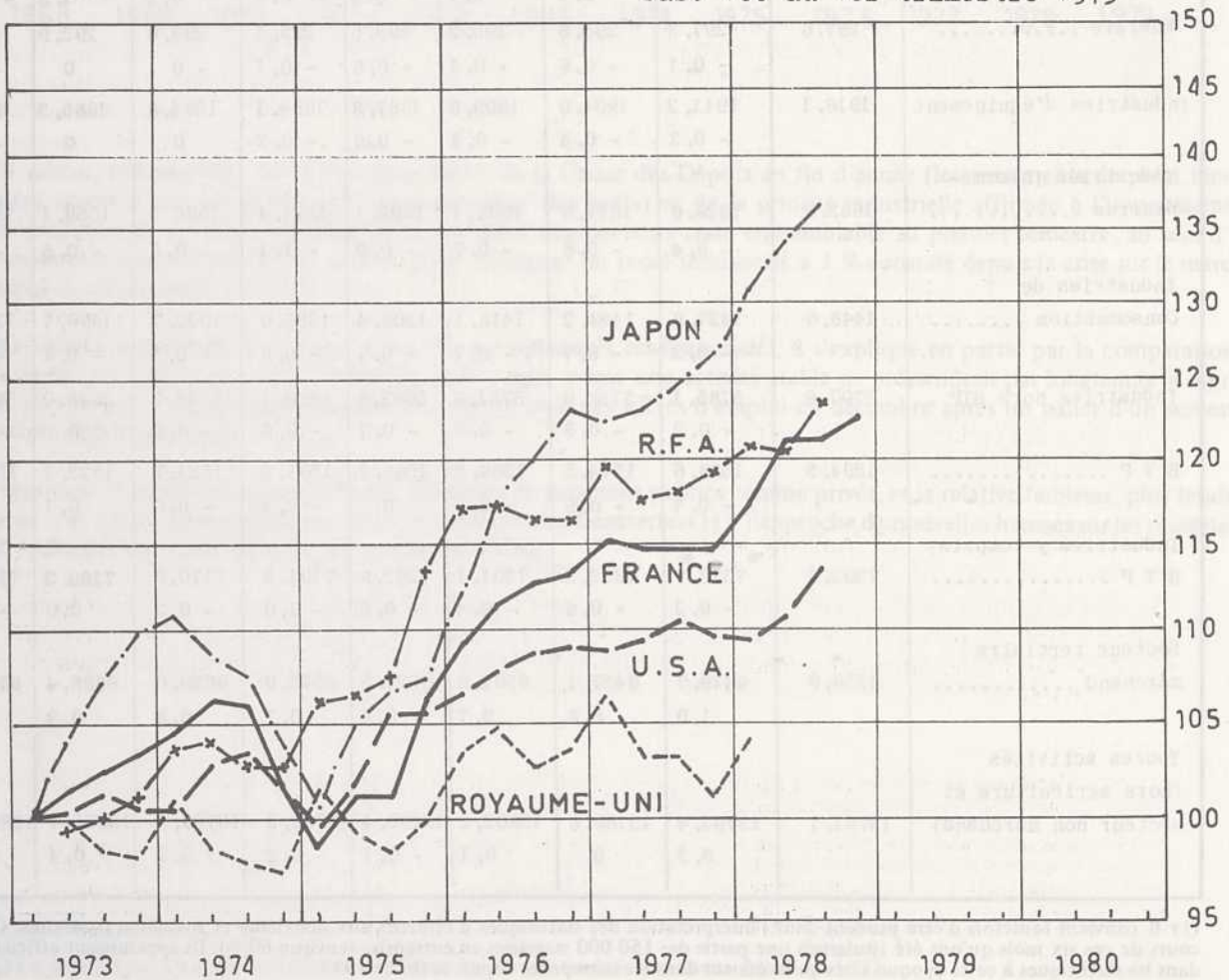
(1) Il convient toutefois d'être prudent dans l'interprétation des statistiques d'effectifs aux deuxième et troisième trimestres. C'est au cours de ces six mois qu'ont été titularisés une partie des 150 000 stagiaires en entreprise (environ 60 %). Ils apparaissent officiellement dans les statistiques à cette époque alors qu'ils étaient dans les entreprises depuis la fin de 1977.

Année	Variation des effectifs	Variation de la durée du travail	Variation du nombre d'heures travaillées
1972	1,7 %	- 1,4 %	+ 0,3 %
1973	2,3 %	- 1,3 %	+ 1,0 %
1974	- 0,7 %	- 2,0 %	- 2,7 %
1975	- 3,0 %	- 1,2 %	- 4,2 %
1976	+ 0,5 %	- 0,3 %	+ 0,2 %
1977	- 1,8 %	- 1,0 %	- 2,8 %
1978 (P)	- 1,1 %	- 0,5 %	- 1,6 %

GRAPHIQUE 16

PRODUCTIVITE DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE

base 100 au 1er trimestre 1973



trée dans l'automobile. Toutefois, la tendance de l'emploi industriel devrait rester médiocre, et sans doute demeurer à la baisse au cours des prochains mois : plusieurs des secteurs qui ont créé des emplois au deuxième semestre 1978 sous la pression d'une forte demande expriment à présent l'intention de limiter l'embauche, voire de réduire leurs effectifs (automobile, parachimie, cuir).

Croissance accélérée de la productivité industrielle

Depuis l'été 1974, les effectifs industriels ont diminué de près de 400 000, en deux étapes séparées par la pause de 1976. Cependant, l'étude des deux sous-périodes fait apparaître des différences importantes, la première (juillet 1974-janvier 1976) est caractérisée par une forte baisse de l'activité ; l'ajustement du nombre d'heures travaillées à la production est très imparfait et s'effectue pour une part non négligeable par la réduction de la durée du travail ; ces évolutions traduisent une « résistance » à la baisse des effectifs dont les raisons ont souvent été évoquées : obstacles aux licenciements, volonté de conserver le personnel, notamment qualifié, en vue de la reprise. Quand celle-ci s'interrompt au début de 1977 sans avoir fait mieux que ramener la production à son niveau de la mi 1974, le comportement des chefs d'entreprise s'infléchit dans deux directions :

– adaptation rapide des heures travaillées à la production

– pour y parvenir recours prioritaire à la réduction des effectifs c'est-à-dire à un moyen définitif par opposition aux moyens d'ajustement temporaires que sont le chômage partiel et à un moindre degré la baisse de la durée du travail.

La différence entre les deux sous-périodes tient surtout dans le passage à un comportement consistant à limiter activement les coûts par un ajustement rapide de la main-d'oeuvre au niveau de l'activité. L'adaptation des effectifs à une croissance ralentie et irrégulière est facilitée par le développement des contrats à durée déterminée – en 1978, 21 % des demandes d'emploi enregistrées résultaient de « fins de contrats » – et par un accroissement des licenciements pour motif économique ; ceux-ci ont concerné 325 000 personnes en 1978, ce qui constitue une augmentation du quart par rapport à 1975.

Une comparaison internationale met bien en évidence l'effort de productivité actuellement réalisé par l'industrie française. Dès 1975, une réduction brutale de l'emploi avait permis à l'industrie allemande d'éviter la dégradation de la productivité enregistrée en France. L'avance de l'Allemagne est tout-à-fait considérable au début de 1976 (de l'ordre de 8 % si l'on prend le premier trimestre 1973 comme base) et reste importante jusqu'à la fin de 1977. Mais le rattrapage est quasi-total en 1978, grâce aux gains de productivité d'environ 7 % réalisés par l'industrie française du quatrième trimestre 1977 au quatrième trimestre 1978. Certes ce chiffre élevé ne rend pas compte de la tendance, actuellement plus proche de 5 % l'an : cette forte progression en glissement est en partie la compensation de la stagnation observée sur l'année 1977 du fait du profil déclinant de la production, et de sa faiblesse particulière en fin d'année. Il reste que l'effort de productivité, conforme à la nouvelle orientation donnée aux investissements (1) a été intense en 1978 ; il est la cause première de l'amélioration des résultats d'exploitation et a permis de compenser partiellement, en limitant la hausse des coûts unitaires, le handicap que représentent dans la compétition internationale des augmentations de salaires nettement plus vives que celles de nos concurrents.

Depuis le début de 1973, la productivité horaire du travail dans l'industrie a progressé en France au rythme moyen de 3,6 % l'an ; ce taux est voisin de celui de l'Allemagne, certes inférieur à celui du Japon (5,8 %), mais nettement supérieur à ceux des Etats-Unis (2,4 %) et de la Grande-Bretagne (1,1 %). La croissance a été un peu inférieure à la moyenne dans les industries de biens intermédiaires, dont la production n'a pas encore rejoint les niveaux d'avant la crise, mais c'est dans ce secteur que l'effort de rattrapage est le plus intense depuis la fin de 1977, au prix d'une forte baisse des effectifs (– 2,5 et 3 % l'an).

A l'inverse de l'évolution qui vient d'être décrite pour l'industrie, les gains de productivité semblent rester très modestes dans le secteur tertiaire marchand.

Le nombre des demandeurs d'emploi continue d'augmenter rapidement

Différentes estimations convergent sur le fait que le premier Pacte National pour l'Emploi, après avoir fortement réduit le nombre des inscriptions à l'ANPE à la fin de 1977, a eu pour conséquence de l'accroître d'au moins 60 000 en 1978 (2). En revanche, les effets du second pacte semblent avoir été très modestes. Après une interruption de trois mois,

(1) Depuis le printemps 1978 environ la moitié des investissements industriels sont destinés à améliorer la productivité ; le pourcentage oscillait autour de 30 % au cours des deux années précédentes.

(2) Rappelons qu'environ 150 000 jeunes étaient entrés en stage pratique à la fin de 1977. Une enquête effectuée à la rentrée 1978 a montré que quatre mois en moyenne après la fin de leur stage, 62 % des jeunes occupaient un emploi (41 % dans l'entreprise où s'était effectuée le stage), 26 % étaient à la recherche d'un emploi (24 % inscrits à l'ANPE) et 12 % dans une autre situation. Ainsi le quart des stagiaires sont revenus sur le marché du travail. Mais le « report » de chômage de 1977 à 1978 n'a pas résulté de ce seul effet. Il faut tenir compte du fait que les stagiaires titularisés ont pu occuper des postes qui, en l'absence de stages, auraient été pourvus par appel au marché du travail. Enfin d'autres mesures du Pacte (exonération des charges sociales) avaient entraîné une embauche anticipée à la fin de 1977.

l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi (1) a repris en décembre (en données corrigées des variations saisonnières) ; depuis un an elle est de l'ordre de 230 000. Une analyse détaillée montre que sur la période les hommes ont été relativement plus touchés que les femmes, les ouvriers qualifiés plus que les autres qualifications.

La cause profonde de cette dégradation reste la pénurie des offres d'emploi : celles qui transitent par l'ANPE — environ 20 % de l'ensemble — se situent actuellement à leur plus bas niveau depuis dix ans. La tendance à la baisse est particulièrement marquée pour les offres d'emploi de métiers industriels : à la différence de ce qui avait été observé en 1976, celles-ci ont continué à décroître en cours d'année 1978, malgré la reprise de la production industrielle.

Différentes séries statistiques confirment la progression du chômage et sa plus grande intensité. En un an le nombre de chômeurs bénéficiant d'allocations (publiques et ASSEDIC) a augmenté de 29 %, l'ancienneté moyenne des demandes d'emploi en instance est passée de 215 jours à 225 jours (malgré la mise en pratique de la radiation au premier non pointage).

Au premier semestre 1979 : poursuite d'une croissance modérée des effectifs ; une augmentation ralentie du chômage.

Les prochains mois devraient voir la poursuite d'une lente croissance des effectifs à un rythme proche de la tendance récente. L'effort de productivité des entreprises, qui devra vraisemblablement s'exercer dans le contexte d'une moindre croissance de la production, se traduira par une nouvelle baisse de l'emploi industriel (2) ; d'après les réponses aux enquêtes de conjoncture, celle-ci devrait toutefois être moins vive qu'en 1977 ; dans le secteur tertiaire, le ralentissement prévu de la consommation rend probable une légère inflexion de la vive croissance des effectifs ; enfin la diminution du nombre de personnes employées dans le bâtiment-travaux publics devrait reprendre, mais à un rythme moindre que dans le passé récent.

Il est clair que la tendance de l'emploi total à laquelle conduisent ces prévisions n'est pas suffisante pour stabiliser le chômage. Cependant, l'ampleur modeste du second Pacte exclut des effets négatifs importants en 1979. Dans ces conditions, le nombre des demandeurs d'emploi devrait continuer de croître, mais à un rythme nettement moins rapide qu'en 1978.

(1) C'est à dessein que nous parlons des « demandeurs d'emploi » et non du chômage. D'après l'enquête sur l'Emploi de mars 1978, la proportion de chômeurs s'inscrivant à l'ANPE a augmenté de façon sensible de mars 1977 à mars 1978 (passant d'environ 70 % à 75 %). Sur la période, on surestime la croissance du chômage si l'on utilise l'indicateur « demandes d'emploi » (l'écart entre les deux évolutions est jugé significatif par les statisticiens qui ont réalisé l'enquête).

(2) En comparaison de ce qui a été observé dans le passé, les prévisions d'effectifs des industriels (en termes qualitatifs) apparaissent particulièrement basses en regard de leurs perspectives de production : les premières ont continué à diminuer en 1978, alors que les secondes étaient nettement mieux orientées qu'en 1977.

1 – LES CONDITIONS D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES

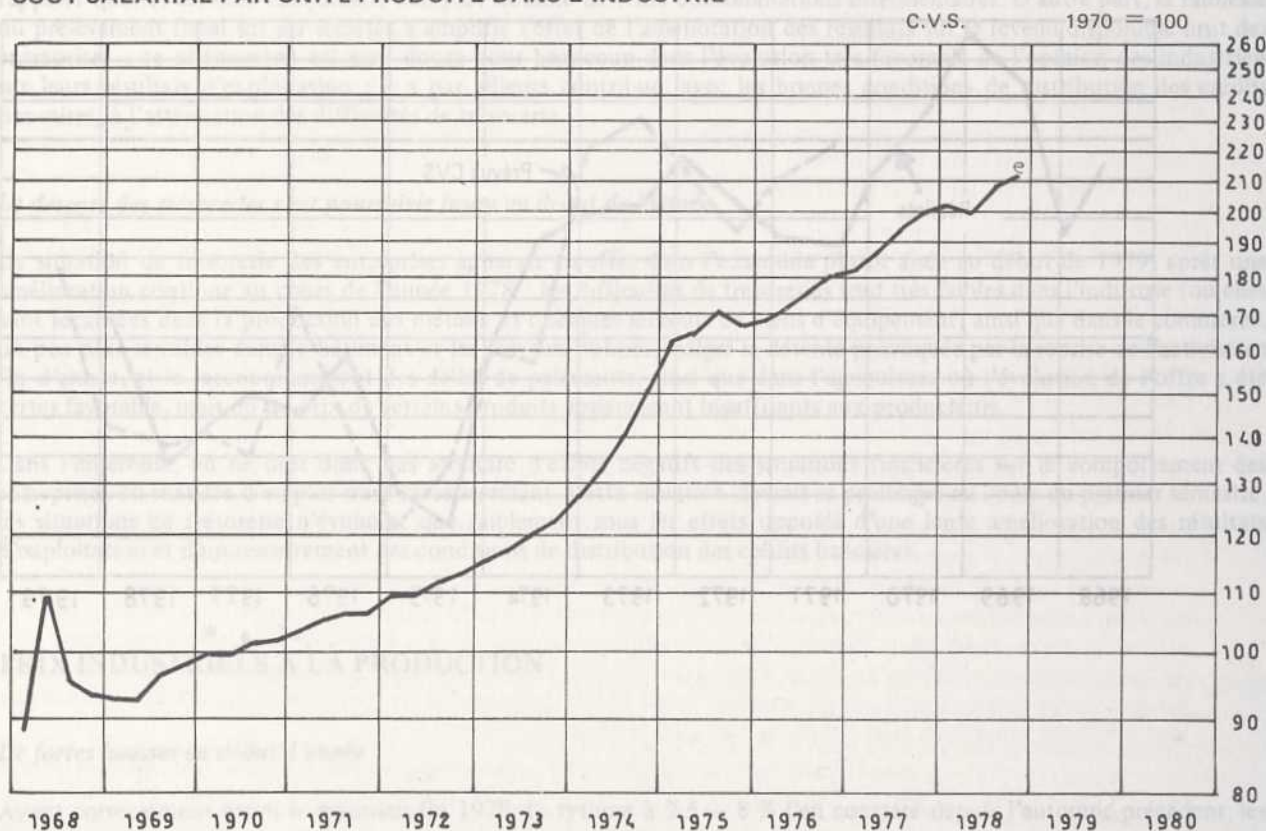
Après une longue période de stabilité, le rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée brute, calculé trimestriellement pour l'ensemble des sociétés et quasi-sociétés non financières et des entreprises individuelles, avait fortement régressé de la fin de 1972 au début de 1975 (1). Les fluctuations de ce rapport sur les quatre années suivantes, liées pour l'essentiel à celles de l'activité économique, ne l'ont jamais ramené à un niveau comparable au niveau moyen de la période antérieure à 1973. Mais l'année 1978 aura vu l'amorce d'un partage du revenu national plus favorable aux entreprises, avec une croissance des résultats d'exploitation de l'ordre de 5 à 6 % en termes réels. Les causes de ce redressement sont connues : amélioration des termes de l'échange et conservation du gain correspondant par les entreprises, accélération de la productivité industrielle, fortes hausses de prix dans les services.

En 1978, les résultats d'exploitation se sont améliorés dans l'industrie

Dans l'industrie (2), la pause du coût salarial unitaire qui a résulté au premier semestre des gains de productivité a été le facteur principal du redressement des résultats. Y a également contribué la modération du prix des consommations intermédiaires importées. Au second semestre, les coûts salariaux ont retrouvé un rythme de hausse proche de celui des prix à la production.

GRAPHIQUE 17

COUT SALARIAL PAR UNITÉ PRODUITE DANS L'INDUSTRIE

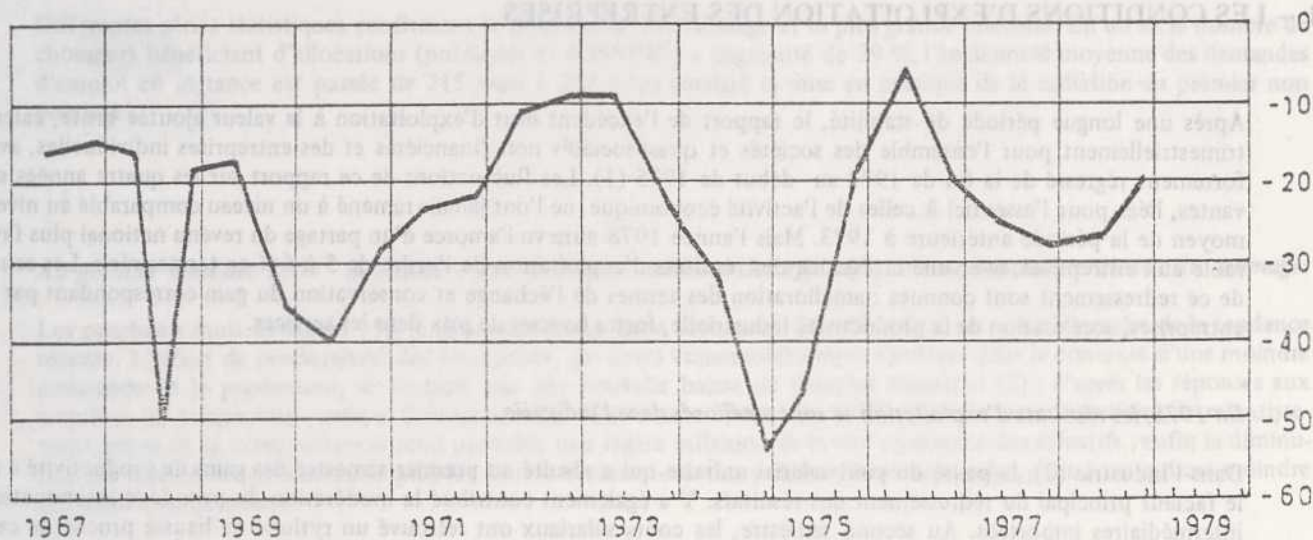


(1) Passant d'environ 44 % à un peu moins de 40 %.

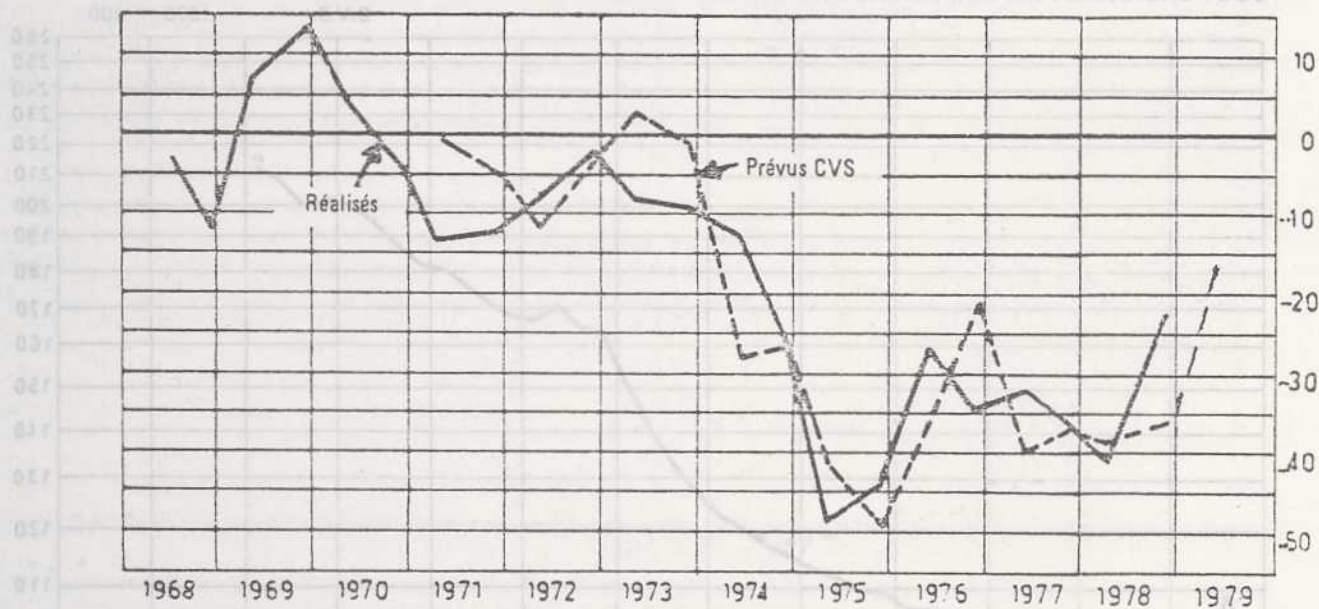
(2) Hormis les industries agricoles et alimentaires.

GRAPHIQUE 18

LES TRÉSORERIES INDUSTRIELLES (Soldes d'opinion)



RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES (Soldes d'opinion)



Éléments de prix et de coûts dans l'industrie. Variations en rythme annuel

	78 IV / 77 IV			78 IV / 78 II		
	Prix à la	Valeurs moy.	Coût salarial	Prix à la	Valeurs moy.	Coût salarial
	Production	à l'exportation	par unité produite	Production	à l'exportation	par unité produite
Ind. d'équipement	6,5	4,2		7,7	4,6	
" de consommation	9,9	8,8		10,7	7,1	
" de biens intermédiaires	7,1	2,3		7,4	2,5	
Ensemble de l'industrie	8,0	4,7	4,3	8,3	4,4	8,7

Sur toute l'année, la hausse des valeurs moyennes à l'exportation est demeurée très inférieure à celle des prix pratiqués sur le marché intérieur. Malgré la prudence qui s'impose dans ce genre de comparaison (1), on peut raisonnablement penser, compte tenu de l'écart entre les deux évolutions, que l'amélioration des résultats a été acquise pour l'essentiel sur le marché intérieur ; au second semestre, le maintien approximatif de la compétitivité des produits français exportés, malgré une hausse des coûts unitaires plus vive que chez nos principaux concurrents, a impliqué une dégradation sans doute sensible, des marges à l'exportation. On peut s'interroger sur les effets pervers d'une telle situation, qui, si elle se prolonge, peut conduire à compenser, par une élévation plus rapide des prix intérieurs, la médiocrité des résultats à l'exportation, en même temps qu'elle conduit à une perte de compétitivité importante sur le marché français.

... et sans doute davantage dans le secteur tertiaire

Malgré la croissance de la productivité — il faut se rappeler que la fin de 1977 est une référence très médiocre pour la production et les résultats — l'évolution de prix relatifs aurait légèrement défavorisé les industries dont il convient de rappeler que les services constituent une part notable de leurs consommations intermédiaires. D'autre part, la faiblesse du prélèvement fiscal sur les sociétés a amplifié l'effet de l'amélioration des résultats sur le revenu disponible brut des entreprises ; ce phénomène est sans doute pour beaucoup dans l'évolution très favorable de l'opinion des industriels sur leurs résultats d'exploitation ; il a par ailleurs contribué, avec les bonnes conditions de distribution des crédits bancaires, à l'atténuation des difficultés de trésorerie.

La détente des trésoreries s'est poursuivie jusqu'au début de l'année

La situation de trésorerie des entreprises apparaît en effet dans l'ensemble plutôt aisée au début de 1979, après une amélioration continue au cours de l'année 1978 : les difficultés de trésorerie sont très faibles dans l'industrie (ou elles sont localisées dans la production des métaux et quelques secteurs de biens d'équipement) ainsi que dans le commerce, un peu plus sensibles dans le bâtiment et les travaux publics, malgré la détente provoquée par la reprise de l'activité en fin d'année, et le raccourcissement des délais de paiements, ainsi que dans l'agriculture où l'évolution de l'offre a été certes favorable, mais où les prix de certains produits apparaissent insuffisants aux producteurs.

Dans l'ensemble, on ne doit donc pas attendre d'effets négatifs des situations financières sur le comportement des entreprises en matière d'emploi ou d'investissement. Cette situation devrait se prolonger au cours du premier semestre, les situations de trésorerie n'évoluant que faiblement sous les effets opposés d'une lente amélioration des résultats d'exploitation et d'un resserrement des conditions de distribution des crédits bancaires.

2 — LES PRIX INDUSTRIELS A LA PRODUCTION

De fortes hausses en début d'année

Ayant correctement prévu le maintien fin 1978 du rythme à 7,5 — 8 % l'an constaté depuis l'automne précédent, les

(1) Les valeurs moyennes ne sont pas exactement des prix : elles sont affectées par les modifications de structure du commerce extérieur ; par ailleurs le coût salarial par unité produite est un indicateur imparfait des charges supportées par les entreprises (même si les salaires en constituent la part prépondérante) : il faudrait tenir compte du coût des consommations intermédiaires, des charges sociales, . . . ; enfin, et c'est sans doute le plus important, les entreprises exportatrices ne connaissent peut être pas la même évolution des coûts que la moyenne des entreprises : elles pourraient par exemple se différencier par des gains de productivité plus rapides.

industriels prévoient au début de janvier une hausse des prix à la production de 2,4 % en deux mois.

Évolution des prix à la production des produits industriels – Hors taxes

(Résultats des enquêtes de conjoncture – corrigés du biais habituellement constaté).

	1977			1978			1979
	mars à juin	juin à nov.	nov. 77 à mars 78	mars à juin	juin à oct.	oct. 78 à janv. 79	janvier à * mars
	Biens d'investissement	0,5	0,5	0,6	0,4	0,7	0,4
Biens intermédiaires d'investissement.	0,4	0,5	0,5	1,3	0,8	0,5	1,3
Biens intermédiaires purs, y compris énergie	0,3	0,2	0,5	0,6	0,3	0,5	1,4
Biens intermédiaires de consommation .	0,3	0	0,5	0,8	0,7	0,7	1,3
Biens de consommation (1)	0,5	0,5	0,6	0,5	0,8	0,8	1,4
Industries Agricoles et Alimentaires .	1,5	0,4	0,4	0,9	1,0	0,7	1
ENSEMBLE	0,6	0,4	0,6	0,6	0,7	0,6	1,2

* Préviation

(1) hors industries agricoles et alimentaires

Jusqu'à la fin de 1978, on ne peut mettre en évidence d'effet significatif (1) de la libération des prix sur l'évolution d'ensemble : la modération des biens d'investissement et de certains produits intermédiaires a compensé au niveau global une nette accélération du rythme propre aux biens de consommation (0,8 % par mois, contre 0,6 % en moyenne depuis la mi-1975), due pour beaucoup à la seule automobile.

Les prévisions montrent un certain renouvellement sectoriel de la hausse ; ainsi la rupture de rythme début 1979 ne concerne guère les industries agricoles et alimentaires et l'extraction, branches où l'allègement des trésoreries en un an est très sensible, ni l'automobile ; elle est particulièrement nette, en revanche – outre le pétrole bien sûr – pour de nombreuses industries intermédiaires (2), où les hausses étaient restées modérées courant 1978, et pour l'habillement - cuir - chaussures ; dans les matériaux de construction toutefois, après un automne calme, une seconde « vague » de hausses est attendue.

Par rapport, notamment, à l'évolution des coûts unitaires de production, pourtant affectés à court terme par des cotisations sociales accrues, les hausses annoncées pour le début de l'année révèlent un « supplément » de l'ordre de 1 % en deux mois. Ce fort relèvement global correspond pour une part à la répercussion de la forte hausse des matières premières industrielles ; il apparaît aussi quelque peu redevable du raffermissement de la demande, qui atténue la concurrence, notamment pour les biens intermédiaires ; le jeu de ces deux facteurs peut être d'autant plus rapide qu'il n'est plus entravé par aucune réglementation depuis la libération des prix à la production : celle-ci crée les conditions permissives des réajustements de tarifs. Mais l'ampleur de la hausse conduit également à s'interroger quant à l'incidence, sur le profil des hausses en cours d'année, de la disparition des procédures contractuelles antérieures (contrats de modération, accords de programmation) : ayant recouvré toute liberté pour établir le calendrier des hausses, les industriels paraissent avoir concentré leurs relèvements de tarifs sur le début de l'année.

(1) Par comparaison avec la tendance antérieure comme avec la tendance simulée par les modèles économétriques.

(2) Il est vrai que la demande s'y redresse récemment ; toutefois les marges de capacité disponible ne s'abaissent pas sensiblement, et les perspectives intérieures restent modérées. On rappelle que c'est au second semestre le seul secteur où les prix de vente (rigidité, impact négatif sur la rentabilité) soient demeurés avec la même intensité une des causes principales de détérioration des trésoreries, et où l'insuffisance des marges d'autofinancement contrarie fort les investissements nécessaires.

Il apparaît peu probable — tout ceci sous réserve bien sûr que les réalisations confirment les prévisions — qu'un éventuel ralentissement saisonnier au second trimestre soit assez marqué pour effacer à l'horizon conjoncturel toute trace d'accélération ; dans ces conditions, l'effet sur les résultats d'exploitation du ralentissement probable de l'activité et de la hausse des cotisations patronales de Sécurité Sociale sera, au moins partiellement, compensé (1), facilitant la poursuite d'un assainissement financier que les industriels jugent encore insuffisant.

3 — LES PRIX A LA CONSOMMATION

De 1976 à 1978, l'évolution des prix à la consommation a été très régulière du moins en glissement annuel et ce malgré les modifications de la politique économique et de l'environnement international (2). Ainsi la cassure intervenue à la mi-1977 dans le rythme de hausse de nos prix à l'importation n'a pas été suivie — à la différence de ce qui était observé dans la plupart des pays de la CEE — d'une décélération de l'inflation en France. S'y sont opposés les réajustements de tarifs publics opérés pour l'essentiel au printemps, et un certain dérapage des services privés (3). L'évolution des trois dernières années montre la fragilité du processus désinflationniste dans un contexte d'indexation des revenus ; la lente décélération potentielle qu'auraient dû entraîner l'état du marché du travail et, en 1978, un environnement extérieur favorable, a été contrariée par divers chocs inflationnistes, dont les effets se sont faits sentir durablement en raison de l'enchaînement prix-salaires.

Ainsi le glissement de l'indice des prix de détail en 1978 (9,7 %) est du même ordre que les deux années précédentes. Le ralentissement récent (0,5 % en novembre et décembre) tranche certes sur les 11 % l'an observés en cours d'année ; mais il est en grande partie saisonnier.

Évolution des prix à la consommation (glissements en %)

	1er semestre 1978	2ème semestre 1978	ANNEE 1978
Alimentation	3,9	3,8	7,9
Produits manufacturés	5,0	4,6	9,9
dont : secteur privé	4,4	4,7	9,3
Services	6,0	5,0	11,3
dont : secteur privé	6,1	5,2	11,6
ENSEMBLE	5,0	4,5	9,7

Depuis l'automne 1977, les prix alimentaires respectent des hausses semestrielles d'à peine 4 % (4). En 1978, cette régularité a recouvert notamment l'impact de la libération des prix sur les industries agricoles et alimentaires, et la stabilisation des produits importés (corps gras, café, chocolat). L'évolution récente du jeu des circuits de commercialisation ne fait pas attendre de dérive particulière des prix au cours des prochains mois. Mais les prix à l'importation devraient à présent exercer un effet moins favorable qu'en 1978 (5) ; par ailleurs, la tension sur les légumes frais, l'incidence, même plus faible qu'en 1978, des accords communautaires sur les produits laitiers et les céréales, la poursuite de l'accélération des produits de la pêche devraient limiter quelque peu le rôle modérateur joué par les produits alimentaires sur la dernière année, en portant le glissement semestriel de leurs prix à environ 4,5 %.

(1) Sorte de « compensation » des hausses sociales du côté patronal (un creusement est en effet alors prévisible entre coût salarial unitaire et prix à la production tendanciel).

(2) Assouplissement progressif du contrôle des prix jusqu'à la libération en 1978, hausses de tarifs publics contrastées d'une année à l'autre, stabilisation des prix des produits importés à la mi 1977 après deux années de fortes hausses.

(3) Des simulations réalisées avec le modèle METRIC permettent d'évaluer l'impact de divers facteurs sur la hausse des prix ; la responsabilité de l'inflation importée des années 1976 et 1977 (et particulièrement de la dépréciation du franc en 1976) apparaît clairement en 1977 ; la hausse des prix en est également renforcée en 1978, l'enchaînement prix-salaires prolongeant durablement les chocs inflationnistes.

(4) Contre 5,3 % en moyenne de la mi-1972 à la mi-1976, avant une flambée importée de près d'un an.

(5) Le recul des valeurs moyennes à l'importation au rythme de 5 % l'an, qui était observé depuis la mi-1977, paraît interrompu.

L'amélioration de la rentabilité des entreprises enregistrée en 1978 devrait favoriser la décélération des prix des produits manufacturés ; mais le rétablissement des résultats est encore insuffisant et sa poursuite est à présent rendue plus difficile, malgré la tendance toujours soutenue de la productivité, par l'alourdissement des charges sociales et la forte hausse des matières premières industrielles. Dans ces conditions, la possibilité d'ajustement apportée par la libération des prix à la production devrait être mise à profit (avec une concentration des hausses au début de 1979) et interdire à très court terme le freinage du rythme des prix des produits manufacturés privés : celui-ci dépasse 4,5 % par semestre depuis le début de 1977, en dépit d'un positionnement a priori favorable, en 1978, par rapport aux prix de gros semi-transformés (suite à la création d'un écart favorable aux prix de détail en 1977) ; or ces derniers connaissent désormais une accélération (rythme de 11 % l'an sur les six derniers mois).

Les services du secteur privé ont enregistré courant 1978 un certain dérapage qui doit beaucoup aux seuls coiffeurs et services de réparation de véhicules, dont les glissements respectifs ont été proches de 19 % et 16 % sur l'année à la suite de l'aménagement des conventions les concernant. Le ralentissement observé en fin d'année ne va pas au-delà du mouvement saisonnier habituel.

Rythme mensuel de hausse des prix des services privés

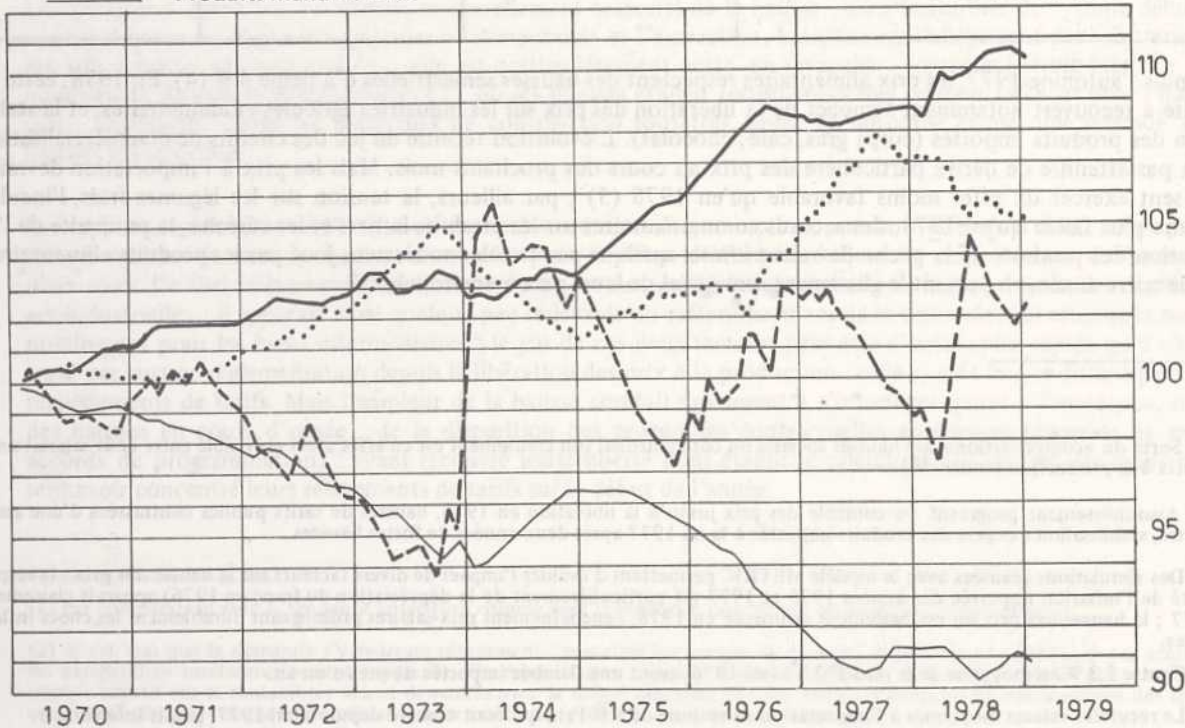
	juin-octobre	novembre-décembre	Ecart
1975	1	0,35	0,45
1977	0,85	0,35	0,5
1978	1	0,55	0,45

GRAPHIQUE 19

PRIX RELATIFS A LA CONSOMMATION

- Alimentation
- Tarifs publics
- Services du secteur privé
- Produits Manufacturés

Base 100 en 1970



Au premier semestre 1979, une rupture de tendance paraît peu probable sans modération salariale marquée d'autant que la forte embauche du secteur limite ses gains de productivité (1). Cependant, la participation des prestataires de services à l'effort de ralentissement du pouvoir d'achat suppose que le prix relatif des services privés augmente désormais moins rapidement qu'avant 1976. En l'absence des fortes hausses ponctuelles qui avaient concerné certains postes en 1978, le rythme moyen d'augmentation du secteur pourrait s'établir à 10 - 10,5 % l'an au premier semestre compte tenu de l'évolution des coûts.

Subordonnés pour une part à l'évolution des prix pétroliers, et relativement concentrés, au moins pour les services, sur le début de l'année, les relèvements de tarifs publics prévus pour le premier semestre (environ 5 %) permettront de consolider, en prix relatifs, le rattrapage opéré à la mi-1978. Du côté des loyers, le rythme trimestriel de hausse approche désormais 3 % contre à peine 2 % de la fin 1976 à la mi 1978.

Le tableau sectoriel ainsi brossé interdit de rompre avec le rythme antérieur des prix dès le premier semestre 1979. La tendance fondamentale des prix paraît se situer un peu en-deçà de 9 % l'an compte tenu de l'évolution des coûts salariaux et de la productivité ; le glissement sur le premier semestre 1979 devrait s'effectuer à un rythme compris entre 9,5 et 10 % l'an, le supplément résultant des conditions climatiques défavorables du début de l'année, du renchérissement des matières premières importées, d'une accélération des hausses de prix industriels, et de l'augmentation des prix administrés.

4 - LES REVENUS SALARIAUX ET SOCIAUX

La politique mise en place à la fin de 1976 a infléchi la croissance du taux de salaire réel vers un rythme inférieur à 3 % l'an qui a prévalu en 1977 (2,8 %) comme en 1978 (2,6 %). Le profil saisonnier des prix à la consommation tend à accélérer les gains de pouvoir d'achat en fin d'année, et au contraire à les ralentir en début d'année, compte tenu d'une indexation sur les prix légèrement décalée qui se révèle alors défavorable aux salaires. Au début de 1979, la perspective d'un rythme de hausse des prix proche de 10 % l'an est ainsi compatible avec une tendance annuelle des taux de salaires un peu inférieure à 13 %.

L'alourdissement des charges de Sécurité Sociale (2) intervenu en janvier pour les salariés représente 1,5 % de la masse salariale, c'est-à-dire qu'il est de l'ordre de grandeur de la croissance semestrielle du taux de salaire réel observée depuis deux ans. L'expérience passée nous fonde à prévoir une légère compensation salariale du prélèvement opéré en début d'année (3) ce qui revient à considérer que les entreprises prendront en charge une partie des cotisations des salariés. Dans ces conditions, le taux de salaire net des cotisations sociales pourrait augmenter, en pouvoir d'achat, d'environ 0,5 % du début à la fin du premier semestre 1979 avec une baisse assez sensible au premier trimestre.

Ainsi, les prix à venir, et le relèvement des taux de cotisation, contrecarrent la lente dérive des taux salariaux nominaux : le rythme de hausse du taux de salaire horaire ne s'affaiblirait pas au premier semestre, par rapport aux 12,6 % de glissement de 1978.

Au niveau de l'ensemble des revenus, un recul moins rapide de la durée du travail et une certaine consolidation des effectifs salariés compenseront partiellement le ralentissement de la progression des allocations familiales (4). Il reste que le pouvoir d'achat des revenus salariaux et sociaux (nets des cotisations) n'augmentera pas au premier trimestre et gagnera environ 1 point au second, contre des glissements semestriels proches de 2 % l'an auparavant. Une cassure en résultera dans la tendance de la consommation.

(1) Environ 2 % l'an.

(2) Pour les salariés : augmentation de 1,25 point de la cotisation «vieillesse» sous plafond ; déplafonnement de 2 points de la cotisation «maladie» (c'est-à-dire augmentation de 2 points du taux appliqué au-delà du plafond). Ce plafond des cotisations est fixé à 4470 F par mois. La ponction représente 1,25 % pour un salaire inférieur au plafond, 1,62 % pour un salaire double du plafond.

(3) Dans les secteurs non industriels, on peut mettre en évidence une compensation de l'ordre de 40 % : si les taux de cotisation augmentent de 1 % le taux de salaire, à terme, est supérieur de 0,4 %.

Dans les secteurs industriels, la variation des taux de cotisation sociale n'influe pas significativement sur la croissance du taux de salaire.

(4) Après une hausse en moyenne annuelle de près de 22 % en 1978, année de mise en place du complément familial.

4 - LES REVENUS SALARIAUX ET SOCIAUX

La politique mise en place à la fin de 1975 a infléchi la croissance du taux de salaire réel vers un rythme inférieur à 1,2 % l'an qui a prévalu en 1977 (2,8 %) comme en 1978 (2,5 %). Le profil saisonnier des prix à la consommation a conduit à une accélération des gains de pouvoir d'achat en fin d'année, en particulier à la fin de l'année 1977, la perspective d'indexation sur les prix légalement décalés qui se révèle être défavorable aux salaires. Au début de 1978, la perspective d'un rythme de hausse des prix proche de 10 % l'an est ainsi compatible avec une tendance annuelle des taux de salaires un peu inférieure à 12 %.

L'abaissement des charges de Sécurité Sociale (3) intervenu en janvier pour les salaires représentait 1,2 % de la masse salariale, c'est-à-dire qu'il est de l'ordre de grandeur de la croissance structurelle du taux de salaire réel. Les deux effets combinés ont permis de passer sous l'égide d'une légère déflation salariale du prélevement opéré en début d'année (3) ce qui revient à constater que les anticipations s'accroissent en charge des cotisations des salaires. Dans ces conditions, le taux de salaire net des cotisations sociales pourrait augmenter temporairement à court terme, d'environ 0,2 % du début à la fin du premier semestre 1978, mais une hausse assez limitée au premier trimestre.

Après les prix à la consommation, le rythme de l'abaissement des taux de cotisation, contrairement à l'attente, a été de 1,2 % de la fin de l'année 1977 au début de l'année 1978, par rapport aux 1,5 % de la fin de l'année 1977.

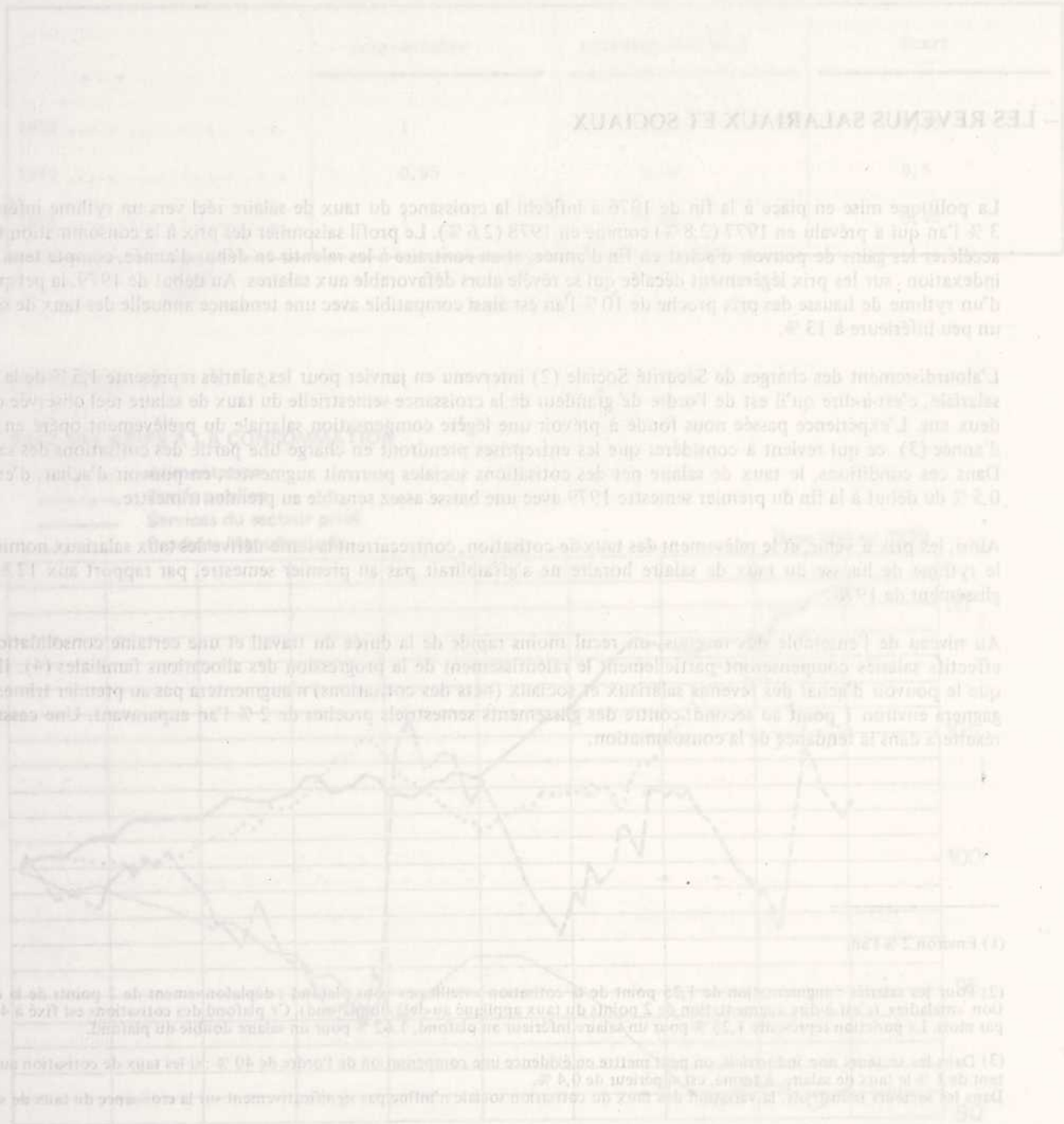
Au niveau de l'ensemble des revenus sociaux, les anticipations de la fin de l'année 1977 ont été confirmées, la croissance effective salariale conjuguée partiellement le ralentissement de la progression des cotisations sociales (4). Il reste que le pouvoir d'achat des revenus sociaux (hors des cotisations) a augmenté pas au premier trimestre et que la hausse effective des salaires sociaux a été de 1,2 % l'an, ce qui est en accord avec la tendance de la consommation.

(1) Dans les salaires nets des cotisations, on peut mettre en évidence une croissance de l'ordre de 40 % à la fin de l'année 1977. Dans les salaires nets des cotisations, la variation du taux de cotisation sociale n'influe pas sur l'abaissement du taux de salaire net de 1,2 % l'an, ce qui est en accord avec la tendance de la consommation.

(2) Dans les salaires nets des cotisations, on peut mettre en évidence une croissance de l'ordre de 40 % à la fin de l'année 1977. Dans les salaires nets des cotisations, la variation du taux de cotisation sociale n'influe pas sur l'abaissement du taux de salaire net de 1,2 % l'an, ce qui est en accord avec la tendance de la consommation.

(3) Dans les salaires nets des cotisations, on peut mettre en évidence une croissance de l'ordre de 40 % à la fin de l'année 1977. Dans les salaires nets des cotisations, la variation du taux de cotisation sociale n'influe pas sur l'abaissement du taux de salaire net de 1,2 % l'an, ce qui est en accord avec la tendance de la consommation.

(4) Dans les salaires nets des cotisations, on peut mettre en évidence une croissance de l'ordre de 40 % à la fin de l'année 1977. Dans les salaires nets des cotisations, la variation du taux de cotisation sociale n'influe pas sur l'abaissement du taux de salaire net de 1,2 % l'an, ce qui est en accord avec la tendance de la consommation.



(1) Salaires nets des cotisations (2) Salaires nets des cotisations (3) Salaires nets des cotisations (4) Salaires nets des cotisations

EVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE ET DE SES COMPTES PARTIIS

1 – LA POLITIQUE BUDGETAIRE

Équilibrée comme sur les fins 1976 et 1977, l'exécution des lois de finances au quatrième trimestre a contenu sous les 29 milliards le déficit du budget général en gestion 1978. En proportion du PIB marchand, celui-ci est voisin de ceux des deux années précédentes (1,5 % en moyenne).

Les recettes fiscales resteront relativement soutenues en début d'année (relèvement de la taxe sur les produits pétroliers, recouvrements de TVA progressant à 12 % l'an depuis le regain de consommation du printemps dernier).

Les dépenses, notamment civiles (1), ont été relativement modérées au dernier trimestre 1978 ; en compensation, la période complémentaire sera forte (2) ; la programmation anticipée de certains crédits ira dans le même sens.

Fin avril, le jeu des liquidations devrait refléter de façon accentuée l'amélioration des résultats des entreprises en 1978 ; d'ici là, le déficit budgétaire restera très marqué, compensant ainsi quelque peu, au niveau de l'impact global sur l'économie, l'effet déflationniste (3) du relèvement des taux de cotisations sociales, et réalimentant la contrepartie «Trésor» de la masse monétaire, dont le repli de décembre a presque annulé le glissement sur 1978 (4).

2 – LA POLITIQUE MONÉTAIRE

a) Les taux d'intérêt et le coût du crédit

Le taux de base bancaire, inchangé de septembre 1977 à juin 1978, a légèrement baissé au 2^{ème} semestre de 1978, revenant de 9,3 % en juin à 8,8 % au début de décembre. Les taux débiteurs effectivement pratiqués par les banques paraissent avoir évolué de la même manière. Le taux moyen à l'émission des emprunts obligataires des sociétés privées a également fléchi (- 1,7 point entre mars et décembre).

Taux moyens en 1978

	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Taux de base bancaire	9,3	9,3	8,9	8,8
EScompte commercial *		11,0		10,6
Découvert *		11,8		11,4
Crédits d'équipements à moyen terme mobilisable * ...		10,8		10,5
Taux moyen à l'émission des emprunts obligataires (sociétés privées)	11,9	11,1	10,7	10,2

* Source : Enquête sur la situation de trésorerie dans l'industrie.

(1) Les dépenses civiles en capital sont pratiquement stabilisées en valeur depuis le second semestre 1977 (en volume, la FBCF de l'Etat a chuté de 30 % en deux ans) ; en outre le pouvoir d'achat de l'indice d'ensemble des traitements de la fonction publique ne s'est accru que de 0,3 % en 1978 (contre 1,3 % en 1976 et 1977, et 2,9 % en 1975).

(2) Déficitaire de près de 14 milliards contre environ 10 les années précédentes.

(3) Surcroît annuel de 14 milliards pour les cotisations salariés-employeurs avec partage 2/3 - 1/3.

(4) Du second semestre 1977 au second semestre 1978, la progression moyenne s'établit toutefois à 18 %.

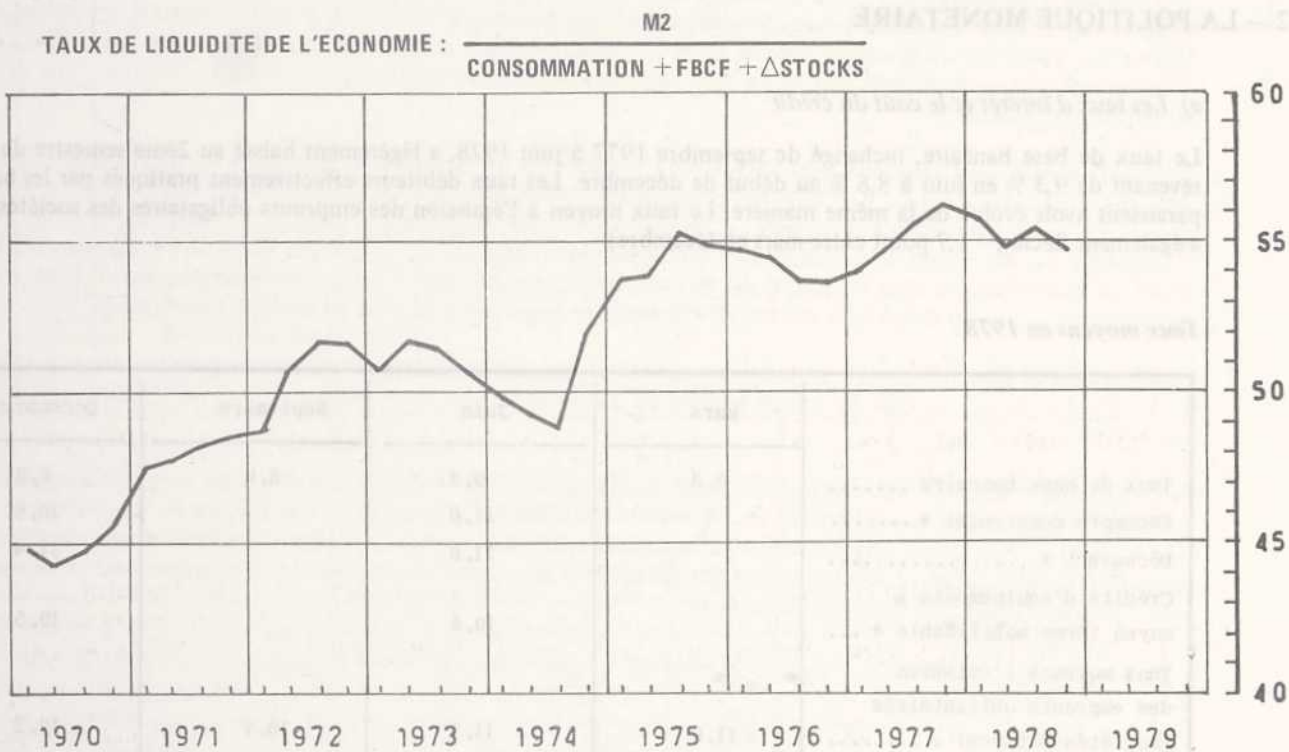
Au début de 1979, ce mouvement de baisse marque un palier. Le taux de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire, en baisse régulière de mars à décembre 1978, s'est stabilisé depuis lors à un niveau assez bas : 6,5 % environ, ce qui est nettement inférieur au taux de l'eurodollar (de l'ordre de 10,5 %) et de l'eurolivre (de l'ordre de 13 %), mais encore supérieur au taux de l'eurodeutsche Mark (4,25 %).

Dans les mois qui viennent, la baisse des taux monétaires ne devrait pas reprendre, compte tenu des impératifs qui résultent au niveau des taux du maintien d'un cours stable du franc avec les monnaies participant au système monétaire européen et notamment avec le D. Mark. Avant même l'entrée en vigueur officielle du système, le 13 mars 1979, la stabilité observée des cours du franc vis à vis des monnaies participantes s'apparentait à un fonctionnement de fait du mécanisme de limitation des marges de fluctuation prévu par le SME. Or, dans un contexte de taux de change stable, toute évolution de la différence entre taux monétaires français et étrangers provoquerait normalement assez vite des mouvements de capitaux, le gain ou la perte en intérêt n'étant plus compensé par un risque de gain ou de perte de change. Il faut donc s'attendre à une stabilité ou même, compte tenu des perspectives d'évolution de la hausse des prix et du solde du commerce extérieur retenus dans la présente note, à une légère hausse des taux d'intérêt monétaires.

Mais une hausse des taux monétaires ne s'accompagnerait pas plus qu'à l'habitude d'une hausse équivalente du coût du crédit. En cas de stabilité des taux monétaires à leur niveau actuel, une légère baisse de certains taux débiteurs pourrait même intervenir, dans la mesure où l'écart entre taux de l'argent sur le marché monétaire et taux débiteurs reste encore relativement plus important qu'en moyenne sur le passé : 2 points avec le taux de base bancaire, 4 à 5 points avec les taux moyens effectifs des crédits à court terme aux entreprises, davantage avec les taux pratiqués avec les particuliers (Le taux de base spécifique du crédit à la consommation est actuellement de 17,3 %).

b) L'évolution des liquidités et du crédit

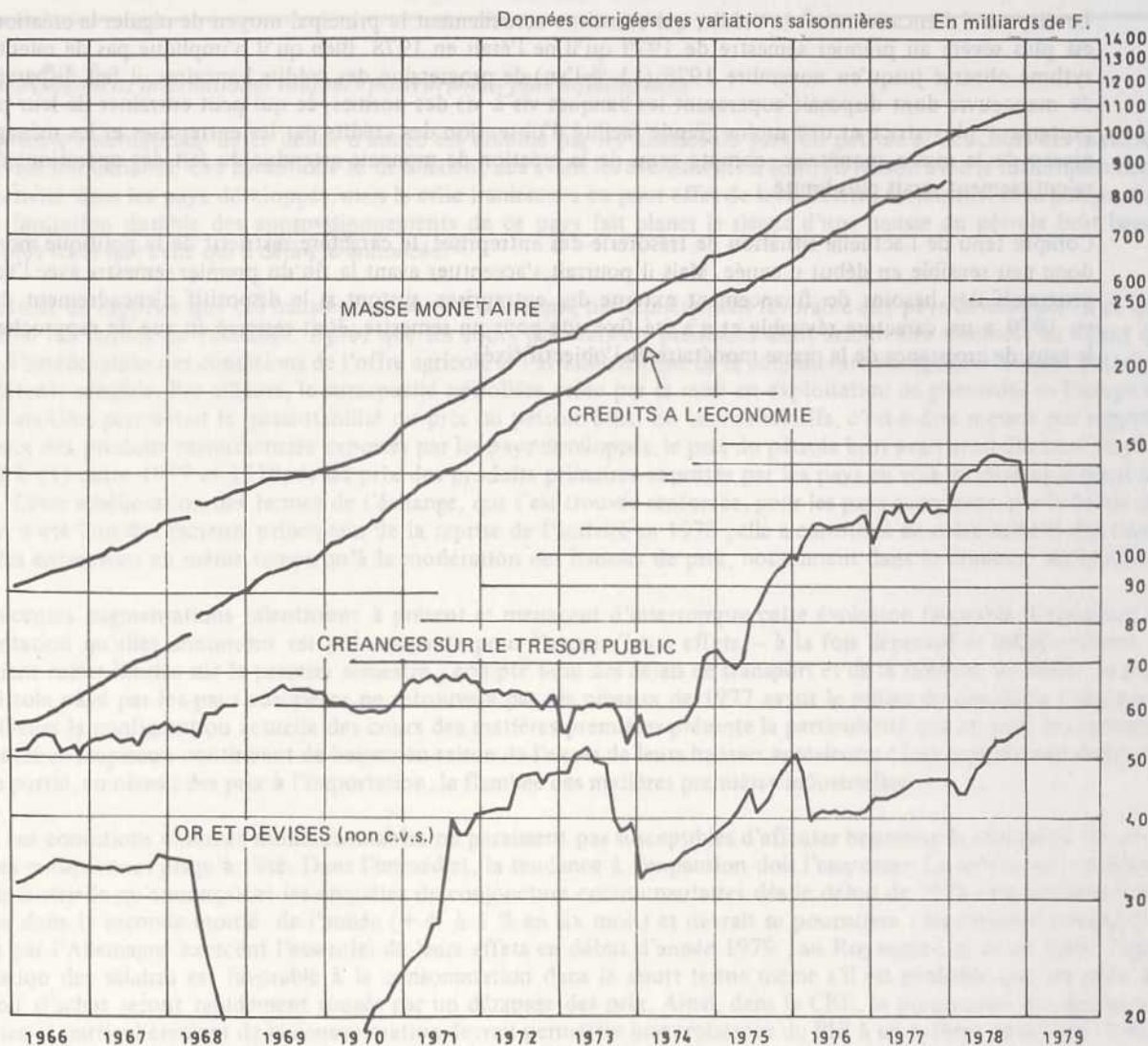
GRAPHIQUE 20



La progression des liquidités s'est effectuée au rythme de 14 % l'an en 1978 (13 % pour la masse monétaire). Le taux de liquidité de l'économie paraît, en moyenne, avoir peu changé. Une part non négligeable de l'expansion monétaire a résulté des opérations du Trésor et de l'accroissement des réserves de change. En revanche, l'accroissement de l'encours des crédits a été assez modéré jusqu'en novembre (11 % l'an). Il s'est un peu accéléré en fin d'année. Pour les ménages, la progression des crédits aux logements est moins lente depuis le printemps 1978, en liaison avec une certaine amélioration de la demande de logement, mais l'encours des prêts à la consommation (prêts personnels - ventes à tempérament) semble toujours ne progresser que très faiblement. Pour les entreprises, les réponses aux questions concernant les crédits bancaires dans les enquêtes faisaient apparaître que ces derniers étaient aisément obtenus, quoiqu'un peu moins facilement en fin d'année qu'à la fin du 1er semestre en ce qui concerne les entreprises industrielles. Ces résultats témoignent, en fait, d'une demande de crédit relativement faible, à relier à l'amélioration progressive des résultats d'exploitation et des trésoreries en cours d'année.

GRAPHIQUE 21

EVOLUTION DE LA MASSE MONETAIRE ET DE SES CONTREPARTIES



Au début de 1979, la situation relativement favorable de leurs trésoreries pourrait sans doute permettre aux entreprises — à dépenses d'exploitation et d'investissement inchangées — de freiner encore leur recours au financement externe. Mais d'une part les résultats d'exploitation devraient moins s'améliorer qu'en 1978, en raison du ralentissement de la croissance de la consommation et de la hausse des cotisations sociales.

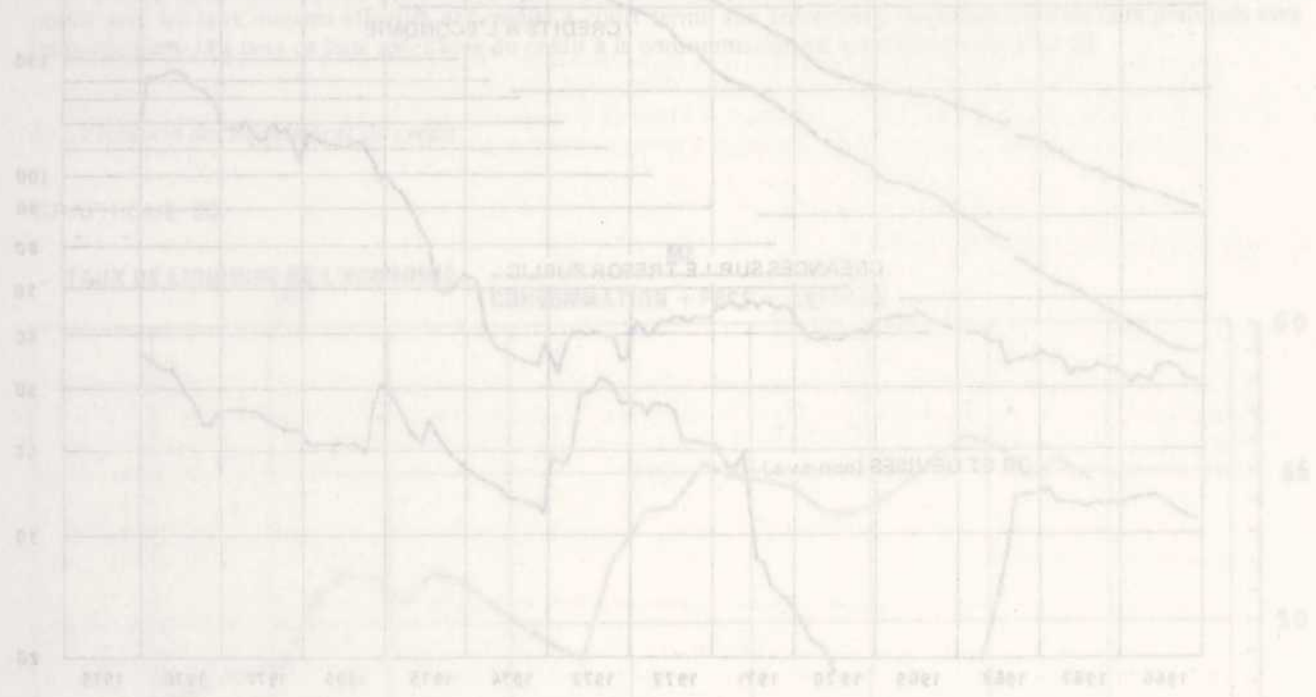
En outre, les réponses aux enquêtes indiquent l'intention des chefs d'entreprise d'augmenter nettement leurs dépenses d'investissement en 1979, et l'évolution des cours des matières premières industrielles est de nature à inciter à un certain stockage. Il apparaît douteux dans ces conditions que le rythme de croissance de la demande de crédit diminue durablement. La progression des liquidités, après peut-être un ralentissement passager, devrait retrouver assez rapidement son rythme actuel.

En face d'une croissance de la demande de monnaie qui tend à être spontanément du même ordre qu'auparavant, l'objectif choisi pour 1979 est une croissance de la masse monétaire de 11 %, inférieure de 2 points à la tendance actuelle qui est depuis le milieu de 1976 de 13 % l'an. Les simulations effectuées avec le modèle METRIC confirment que la ponction sur les liquidités des entreprises qui résulterait du passage du rythme spontané actuel au rythme souhaité par un resserrement de l'encadrement du crédit aurait des conséquences négatives sur l'investissement et sur l'emploi. Mais ces conséquences ne seraient sensibles pour l'essentiel qu'avec un décalage important dans le temps, soit seulement en fin d'année ou en 1980. Les contreparties positives de ces conséquences — nette amélioration du taux de couverture des échanges extérieurs, notamment — apparaîtraient avec un décalage temporel du même ordre.

Un éventuel accroissement du recours des entreprises et du Trésor au marché financier pourrait compenser les effets du ralentissement du financement monétaire. Mais si cet accroissement s'effectue grâce à une hausse du taux d'épargne des ménages, il aura aussi des effets restrictifs. S'il ne résulte que de la consolidation d'avoirs monétaires, il ne semble pas pouvoir revêtir l'ampleur nécessaire (15 à 20 milliards de F., alors que le total des émissions nettes de 1978 a été de 58 milliards).

Le dispositif d'encadrement du crédit, qui constitue actuellement le principal moyen de réguler la création monétaire, est plus sévère au premier semestre de 1979 qu'il ne l'était en 1978. Bien qu'il n'implique pas de ralentissement du rythme observé jusqu'en novembre 1978 (11 % l'an) de progression des crédits bancaires, il fait disparaître la marge de manoeuvre dont disposait auparavant les banques vis à vis des normes, ce qui peut entraîner de leur part un comportement plus strict et une moins grande facilité d'obtention des crédits par les entreprises et les ménages. Mais, au niveau de la masse monétaire, compte tenu de la création de monnaie attendue du fait des opérations du Trésor, le ralentissement serait plus limité.

Compte tenu de l'actuelle situation de trésorerie des entreprises, le caractère restrictif de la politique monétaire serait donc peu sensible en début d'année. Mais il pourrait s'accroître avant la fin du premier semestre avec l'accroissement progressif des besoins de financement externe des entreprises, surtout si le dispositif d'encadrement du crédit qui en 1979 a un caractère révisable et n'a été fixé que pour un semestre, était resserré en vue de rapprocher nettement le taux de croissance de la masse monétaire de l'objectif fixé.



Evolution de la Masse Monétaire et de ses Composantes

Le graphique ci-dessus illustre l'évolution de la masse monétaire et de ses composantes principales (crédits bancaires et trésor) de 1970 à 1978. On observe une croissance continue des crédits bancaires, qui passent de 40 milliards de francs en 1970 à 130 milliards en 1978. Le Trésor et les émissions augmentent également, passant de 10 milliards en 1970 à 50 milliards en 1978. La masse monétaire totale, qui est la somme des deux autres séries, croît de 50 milliards en 1970 à 180 milliards en 1978. Cette croissance est soutenue par une augmentation constante des crédits bancaires, malgré un ralentissement relatif observé à la fin de la période.

Un environnement international toujours porteur, mais plus inflationniste

Le contexte international de ce début d'année est dominé par les hausses du prix du pétrole et des cours des matières premières industrielles. Ces évolutions se dessinaient dès avant les événements d'Iran, en liaison avec le raffermissement de l'activité dans les pays développés, mais la crise iranienne a eu pour effet de les accélérer fortement, et la perspective d'une limitation durable des approvisionnements de ce pays fait planer le risque d'une hausse du pétrole brut beaucoup plus forte que celle qui a déjà été annoncée.

Il convient de rappeler que ces hausses font suite à une année particulièrement favorable aux pays développés en ce qui concerne les termes de l'échange. Après que les cours des matières premières aient atteint des sommets au début de 1977, l'amélioration des conditions de l'offre agricole et l'affaiblissement de la conjoncture européenne avaient entraîné une détente sensible. Par ailleurs, la surcapacité pétrolière créée par la mise en exploitation de gisements en Europe et aux États-Unis permettait la quasi-stabilité du prix du pétrole brut. En termes relatifs, c'est-à-dire mesuré par rapport aux prix des produits manufacturés exportés par les pays développés, le prix du pétrole brut avait ainsi diminué de plus de 10 % (1) entre 1977 et 1978, et les prix des produits primaires exportés par les pays en voie de développement de 20 %. Cette amélioration des termes de l'échange, qui s'est trouvée renforcée, pour les pays européens, par la baisse du dollar, a été l'un des facteurs principaux de la reprise de l'activité en 1978 ; elle a contribué au redressement des résultats des entreprises en même temps qu'à la modération des hausses de prix, notamment dans le domaine alimentaire.

Les récentes augmentations ralentissent à présent et menacent d'interrompre cette évolution favorable. Cependant si l'orientation qu'elles annoncent est préoccupante pour l'avenir, leurs effets — à la fois dépressif et inflationniste — devraient rester limités sur le premier semestre : compte tenu des délais de transport et de la faiblesse du dollar, le prix du pétrole payé par les pays européens ne retrouvera pas ses niveaux de 1977 avant le milieu du deuxième trimestre ; par ailleurs la configuration actuelle des cours des matières premières présente la particularité que les prix des produits alimentaires tropicaux continuent de baisser en raison de l'excès de leurs hausses antérieures ; leur repli devrait compenser en partie, au niveau des prix à l'importation, la flambée des matières premières industrielles.

Ainsi ces conditions externes moins favorables ne paraissent pas susceptibles d'affecter beaucoup la croissance des économies européennes jusqu'à l'été. Dans l'immédiat, la tendance à l'expansion doit l'emporter. La reprise de la production industrielle qu'annonçaient les enquêtes de conjoncture communautaires dès le début de 1978 s'est nettement affirmée dans la seconde moitié de l'année (+ 4 à 5 % en six mois) et devrait se poursuivre : les mesures stimulantes prises par l'Allemagne exercent l'essentiel de leurs effets en début d'année 1979 ; au Royaume-Uni et en Italie, l'augmentation des salaires est favorable à la consommation dans le court terme même s'il est probable que les gains de pouvoir d'achat seront rapidement rongés par un dérapage des prix. Ainsi, dans la CEE, la progression des demandes internes et particulièrement de la consommation devrait permettre une croissance du PIB à un rythme annuel de l'ordre de 3,5 % au premier semestre et entraîner un développement toujours soutenu des importations par rapport auquel le tassement de la demande américaine sera de peu de conséquence pour la France — du moins dans l'immédiat — compte tenu de la structure géographique de ses ventes (2).

En France, une progression soutenue de la demande, et de la production, depuis un an.

Par rapport à ses partenaires européens, la France a connu en 1978 une évolution particulière, qui tient vraisemblablement au résultat des élections législatives et aux anticipations inflationnistes qui les ont suivies, précipitant l'augmentation de la consommation ; la croissance de la production industrielle s'est effectuée pour la plus grande partie au cours du premier semestre, pour reprendre ensuite, après un recul temporaire d'ajustement, à la rentrée. En un an, sa progression est sensiblement la même que dans la moyenne des pays européens (5 à 6 %), mais avec un profil différent comportant une légère avance dans le cycle conjoncturel au deuxième trimestre, à laquelle on peut attribuer en partie la dégradation du solde des échanges de produits industriels observée en cours d'année.

(1) Depuis 1974, la baisse du prix relatif du pétrole ainsi calculée était de l'ordre de 15 % en 1978 (l'augmentation restait de 240 % par rapport à 1970) ; pour les métaux non ferreux exportés par les pays en voie de développement, le prix relatif a diminué de 40 % par rapport à ses niveaux (voisins) de 1970 et 1974.

(2) La CEE absorbe plus de la moitié de nos exportations, les États-Unis environ 5 %.

Un aspect remarquable de l'année 1978, qui la distingue de 1977 est que l'offre a épousé les fluctuations de la demande ; malgré le profil heurté de cette dernière, et les changements intervenus dans les anticipations, toute accumulation de stocks a été évitée ; et si la formation de stocks contribue à la croissance de l'offre en fin d'année, elle s'effectue parallèlement à l'évolution de l'activité, sans impliquer de stockage excessif ; les réponses aux dernières enquêtes de conjoncture montrent que l'équilibre entre la production industrielle et la demande est réalisé, à un niveau de stocks qui est jugé à peu près normal, dans l'industrie comme dans la distribution.

Vers une moindre croissance de la consommation des ménages

Pendant 18 mois, la consommation des ménages a progressé à un rythme annuel de l'ordre de 4 % constituant l'élément prépondérant, sinon unique, dans l'explication de la croissance de la production. Cette tendance a été également celle des achats de produits industriels, au travers d'amples fluctuations.

Sur l'ensemble de l'année 1978, la croissance des achats des ménages a été du même ordre que celle de leurs revenus salariaux et sociaux. L'avance prise par la consommation au printemps a été compensée par la suite, et la situation de fin d'année ne paraît impliquer pour les prochains mois ni compensation nouvelle, ni rattrapage. Dans ces conditions, l'évolution des revenus salariaux et sociaux sera le facteur déterminant de la tendance de la consommation.

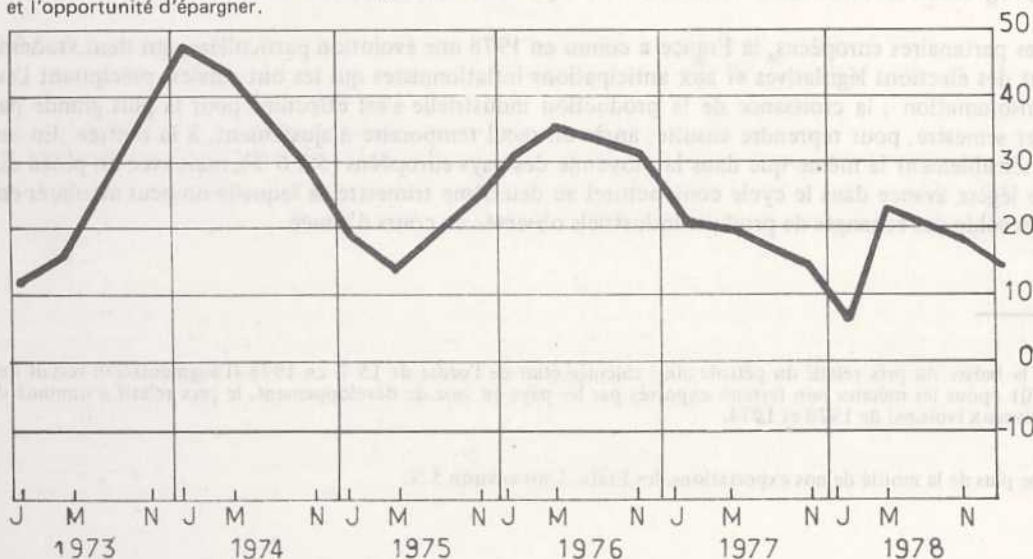
	1978				1979	
	I	II	III	IV	I prévision	II prévision
Consommation totale	0,7	2,0	- 0,1	1,3	0,6	0,6
dont : produits industriels .	- 0,5	3,5	- 0,6	1,2	- 0,3	0,8
Pouvoir d'achat des revenus salariaux et sociaux	1,3	0,2	1,2	1,0	0,0	0,9

Or l'économie française subit à cet égard un élément déflationniste important, qui devrait la placer en décalage conjoncturel sinon avec l'ensemble des pays européens, du moins avec son voisin allemand : la hausse des taux de cotisation sociale à la charge des salariés, qui entraîne à la fin de janvier une discontinuité dans la tendance des revenus, représente 1,5 % de la masse salariale ; le pourcentage est certes plus élevé pour les hauts salaires, mais il n'est jamais inférieur à 1,25 % c'est-à-dire que même les salaires les plus bas sont touchés de façon non négligeable. L'expérience passée conduit à prévoir une légère compensation salariale, consistant en un supplément de salaires par rapport à ce qui aurait été normalement accordé. Il reste que le pouvoir d'achat des revenus doit stagner au premier trimestre, et que sur l'ensemble du premier semestre, sa tendance s'infléchirait temporairement à environ 2 % l'an (contre près de 4 % depuis 1977).

GRAPHIQUE 22

ARBITRAGE ENTRE ACHATS IMPORTANTS ET ÉPARGNE

Différence des soldes de réponses sur l'opportunité d'acheter et l'opportunité d'épargner.



Cette évolution devrait se trouver amortie au niveau de la consommation compte tenu de l'inertie traditionnelle de cette dernière en période de ralentissement sensible des revenus. Les ménages opèreront un prélèvement sur leurs encaisses, ou recourront davantage au crédit en début d'année. Toutefois, il est vraisemblable que l'ajustement de la consommation aux revenus, qu'un tel comportement conduit à retarder, sera réalisé pour l'essentiel avant la fin du premier semestre. L'enquête réalisée auprès des ménages à la fin du mois de janvier traduit en effet un pessimisme accru, lié notamment à la détérioration de la situation de l'emploi, peu favorable à court terme au développement des achats.

Dans l'immédiat, les acquisitions de produits industriels, qui constituent la partie la plus fluctuante de la consommation, devraient marquer un recul. Les perspectives d'activité des commerçants, comme celles des producteurs, l'anticipent. Mais l'appoint des commandes étrangères devrait permettre aux industriels de maintenir leur production au niveau élevé atteint en ce début d'année.

Une progression modérée de l'investissement productif.

La demande d'investissement des entreprises connaît une progression modérée depuis le milieu de 1978 : la reprise des importations, et les réponses faites en fin d'année par les professionnels l'attestent. Cette réanimation, après 18 mois d'évolution médiocre, ne doit pas être considérée comme l'amorce du retour aux taux de croissance antérieurs à la crise — qui resteront hors de portée tant que subsisteront des excédents de capacité importants — mais comme la manifestation d'un intense effort de productivité permis par la restauration partielle des capacités d'autofinancement. Depuis le début de 1978, les enquêtes auprès des industriels montraient l'existence de projets assez importants qui avaient été différés jusqu'à la rentrée ; le contexte qui prévaut depuis lors est favorable à leur réalisation : prise de conscience d'une amélioration des résultats d'exploitation qui a dû atteindre 5 à 6 % en termes réels en 1978, aisance de trésorerie, anticipation d'une croissance modérée des débouchés. Ainsi, s'est dessinée une tendance plus ferme de la demande d'équipement, que la poursuite de l'amélioration des résultats devrait prolonger jusqu'à la fin du premier semestre en l'absence de retournement des anticipations (résultant par exemple d'une évolution internationale inquiétante). En tout état de cause, compte tenu des délais de fabrication, l'investissement — apprécié en termes de livraisons — devrait apporter une contribution positive à la croissance au cours du premier semestre, compensant partiellement le retrait de la consommation.

Un développement encore soutenu des exportations

Au milieu de l'année dernière, la reprise des économies européennes a porté la croissance de nos exportations de produits manufacturés à un rythme temporairement bien supérieur à la tendance moyenne (de l'ordre de 5 % en volume) qui prévaut depuis la mi-1976. Cette vive progression, qui a accompagné le redressement de la production de nos principaux partenaires après six mois de quasi-stabilité, n'est pas extrapolable. Mais la fermeté de la conjoncture européenne, et notamment la poursuite de la reprise allemande continuent d'assurer un développement soutenu de nos marchés que l'on peut estimer à environ 6 %, en rythme annuel, du second semestre 1978 au premier semestre 1979. Toutefois, cette prévision ne tient pas compte de la fermeture prolongée du marché iranien, qui représente 1,2 % de nos ventes à l'étranger ; par ailleurs, si notre compétitivité a été à peu près sauvegardée jusqu'à la fin de 1978, les conséquences d'une évolution des coûts durablement plus rapide en France qu'à l'étranger pourraient commencer de se faire sentir au premier semestre 1979 et conduire pour les produits industriels à une légère perte de parts de marché.

1978 = 100	1978				1979	
	I	II	III	IV	I	II
Volume des exportations	97,8	98,4	100,3	103,6	104,5	106,0

Pour l'ensemble des volumes exportés, la progression d'un semestre à l'autre serait néanmoins de l'ordre de 6 % en rythme annuel, grâce aux fortes ventes de céréales que permet l'ampleur de la récolte 1978.

Au total, un ralentissement de la croissance de la demande finale

La synthèse des prévisions précédentes conduit à une progression de la demande finale au rythme de 3 % l'an, inférieure à la tendance observée depuis la mi-1977 (environ 4 %). Le ralentissement tient à l'évolution de la consommation dont le rythme annuel s'infléchit temporairement de 4 % à 2,5 %.

1978 = 100	1978				1979	
	I	II	III	IV estimation	I prévision	II prévision
Emplois de la production (1) (hors formation de stocks)	98,3	99,7	100,0	101,9	102,4	103,3

(1) Consommation + investissement + exportations

C'est également un rythme de l'ordre de 3 % l'an qui doit prévaloir pour la demande finale de produits industriels. Compte tenu de la constitution de stocks modérée qu'entraînerait le souci des utilisateurs de se prémunir contre la hausse des prix des matières premières et des demi-produits, et que permet actuellement l'aisance des trésoreries, la demande globale de produits industriels croîtrait un peu plus vite. La tendance des importations de produits manufacturés s'infléchirait notablement, dans la mesure où la vive poussée du deuxième semestre 1978 (+ 7 % en deux trimestres) était en partie la compensation de leur faiblesse antérieure. La croissance des importations pourrait donc ne pas dépasser celle de la production intérieure au premier semestre. Une telle situation ne serait cependant que temporaire car les prix des producteurs français s'écartent de ceux de leurs concurrents sur le marché intérieur, favorisant la pénétration étrangère.

Poursuite d'une lente croissance des effectifs

Dans l'industrie, les réponses aux enquêtes de conjoncture témoignent du souci des chefs d'entreprise de poursuivre leur effort de productivité : le redressement de leurs perspectives d'activité n'a guère infléchi leurs intentions d'embauche, qui demeurent à la baisse en ce début d'année. Compte tenu de l'augmentation de la production, les gains de productivité dans l'industrie devraient encore être importants au premier semestre (4 à 5 % l'an) et assurer la poursuite de l'amélioration des résultats des entreprises, malgré une évolution des termes de l'échange désormais moins favorable qu'en 1978. Mais la baisse des effectifs industriels continuera de peser sur l'emploi total dont l'évolution restera insuffisante, malgré de nombreuses créations de postes dans le secteur tertiaire, pour éviter un nouvel accroissement du nombre des demandes d'emploi ; toutefois celui-ci serait moindre que l'année dernière, qui avait été affectée par les effets négatifs du premier Pacte pour l'Emploi.

Les hausses de prix et de salaires resteront rapides

En tenant compte du mouvement saisonnier, la tendance du taux de salaire horaire a été de l'ordre de 12 % au second semestre 1978 ; ce rythme traduit une légère décélération par rapport à l'année précédente, susceptible d'amorcer un processus désinflationniste, la répercussion du mouvement sur les prix conduisant rapidement à un nouveau ralentissement des salaires, compte tenu de la pression sur le pouvoir d'achat qu'exerce l'état présent du marché du travail. Au cours du premier semestre, trois effets s'opposent à ce ralentissement : l'un porte sur les salaires, que devrait contribuer à accélérer une compensation partielle de la majoration des charges sociales subie par les salariés en début d'année. Les autres concernent les prix, et particulièrement les prix industriels : c'est d'abord la hausse des coûts externes (matières premières industrielles puis pétrole) qui sera rapidement répercutée sur les prix des entreprises et les tarifs administrés ; dans l'industrie, dont les prix à la production sont désormais libres, pourrait se superposer à ce phénomène un comportement de marge : avec la légère atténuation de la concurrence qui résulte du raffermissement de la demande, les entreprises profitent de leurs gains de productivité pour améliorer leurs marges — et notamment pour compenser sur le marché intérieur une médiocre rentabilité à l'exportation — plutôt que de les répercuter sur les prix. Au total, la désinflation serait à nouveau retardée. Cependant, l'inflation devant vraisemblablement s'accroître chez nos principaux partenaires et atteindre 8 % l'an, l'écart avec le rythme moyen de la hausse des prix à l'étranger se réduirait.

Des échanges extérieurs très proches de l'équilibre à la fin du semestre

L'éventualité d'une forte hausse du prix du pétrole constitue une grave menace pour la tenue du taux de couverture de nos échanges. L'incertitude pourrait être levée le 26 mars à la suite de la réunion de l'OPEP. En tout état de cause, les décisions qui seront prises ne pourront avoir une incidence sur le coût de nos approvisionnements avant la fin du semestre, compte tenu des délais de transport. Par rapport à la fin de 1978, et en supposant le maintien de la parité franc-dollar de l'époque, le respect du calendrier initial des hausses qui avait été fixé à Abu Dhabi au début de l'hiver,

entraînerait un surcroît mensuel de 400 millions à la fin du semestre ; si la hausse prévue pour l'ensemble de l'année était appliquée dans sa totalité dès le premier avril, le supplément du coût serait de 650 millions par mois (1). Dans les deux hypothèses envisagées, l'augmentation de la facture pétrolière représente respectivement 1,5 point et 2 points de taux de couverture. A l'échéance de l'été, elle devrait être compensée par l'amélioration des soldes d'échanges des autres produits : les produits agricoles d'abord, grâce à de fortes ventes de céréales ; mais aussi les produits industriels, dont l'excédent global devrait se redresser après une chute importante en fin d'année dernière. On a cité le risque que constitue pour notre commerce extérieur, à parité du franc stable, une dérive des coûts français par rapport à ceux de la concurrence ; si les effets à l'exportation en ont jusqu'ici été limités, la distorsion qui s'accroît sur le marché intérieur entre les prix des produits nationaux et ceux des importations à vraisemblablement déjà accéléré la pénétration des produits étrangers. Avec l'entrée en vigueur du Système Monétaire Européen, cette évolution est préoccupante pour la deuxième partie de l'année mais dans l'immédiat, les évolutions en volume qui résulteront de la correction d'un excès antérieur d'importations, et surtout d'une progression de la demande intérieure moins rapide que celle de notre voisin allemand l'emporteront sur les effets de compétitivité. Dans ces conditions le taux de couverture de nos échanges devrait être proche de l'équilibre à la fin du semestre.

(1) Des hausses plus fortes conduiraient inmanquablement au déficit commercial : toute hausse de 10 % accroît la facture pétrolière mensuelle de 450 millions.

Il est à noter que le montant de 400 millions de francs est le montant de la garantie de la France pour l'ensemble de l'année 1971. Les deux hypothèses envisagées pour l'année 1972 sont respectivement de 300 millions de francs et de 200 millions de francs. La France a donc une position de créditeur vis-à-vis de la Communauté. A l'échelle de l'année, elle doit être compensée par l'augmentation des soldes d'échange des autres produits. Les produits agricoles d'exportation sont en déficit, mais dans les produits industriels, dont l'excédent global devrait se traduire par une balance commerciale excédentaire, nous devons nous attendre à une situation de concurrence ; si les effets de l'exportation ne sont pas suffisants, la situation de l'excédent du compte de la balance courante sera en déficit. Les importations de produits industriels et de produits agricoles sont en déficit. Avec l'entrée en vigueur du Système Monétaire Européen, cette situation est prépondérante pour la deuxième partie de l'année. Les évolutions en volume du commerce extérieur de la Communauté ont été marquées par une progression de la demande intérieure moins rapide que celle de notre voisin allemand. L'importation sur les effets de compétitivité. Dans ces conditions, la balance commerciale de nos échanges devrait être proche de l'équilibre à la fin du semestre.

Les données de la balance courante de la Communauté sont en déficit de 100 millions de francs à la fin du semestre. Ce déficit est dû à la dégradation de la balance commerciale de la Communauté, qui est en déficit de 100 millions de francs à la fin du semestre. La balance commerciale de la Communauté est en déficit de 100 millions de francs à la fin du semestre. La balance commerciale de la Communauté est en déficit de 100 millions de francs à la fin du semestre.

Annexe 2 - Les résultats de l'année

Les résultats de l'année 1971 ont été marqués par une dégradation de la balance commerciale de la Communauté. Cette dégradation est due à la dégradation de la balance commerciale de la Communauté, qui est en déficit de 100 millions de francs à la fin du semestre. La balance commerciale de la Communauté est en déficit de 100 millions de francs à la fin du semestre.

IMPRIMERIE NATIONALE
9 677291 5 44

Les données de la balance courante de la Communauté

Les données de la balance courante de la Communauté sont en déficit de 100 millions de francs à la fin du semestre. Ce déficit est dû à la dégradation de la balance commerciale de la Communauté, qui est en déficit de 100 millions de francs à la fin du semestre. La balance commerciale de la Communauté est en déficit de 100 millions de francs à la fin du semestre.

Les données de la balance courante de la Communauté à la fin du semestre

Les données de la balance courante de la Communauté sont en déficit de 100 millions de francs à la fin du semestre. Ce déficit est dû à la dégradation de la balance commerciale de la Communauté, qui est en déficit de 100 millions de francs à la fin du semestre. La balance commerciale de la Communauté est en déficit de 100 millions de francs à la fin du semestre.